

**Non au choc des savoirs ! Oui au choc des moyens !  
C'est 1140 postes qu'il faut en Gironde !  
Manifestation samedi 25 mai à 14h à Bordeaux !****De l'argent pour l'école !  
Pas pour la guerre !**

La commission exécutive du SNUDI FO 33 condamne le plan d'économie sans précédent de 10 milliards d'euros sur le dos des services publics et des personnels. Dans l'Education nationale, c'est -692 millions dont -138 millions dans le premier degré ! Des milliers de postes sont menacés alors que les besoins sont nombreux. En Gironde, c'est 1140 postes en plus qui sont nécessaires !

Dans un contexte où les personnels sont mobilisés contre les fermetures de classes, contre les mesures du choc des savoirs, contre l'austérité salariale, contre la politique d'inclusion systématique et l'acte 2 de l'école inclusive ; la CE du SNUDI FO 33 exige la création de tous les postes statutaires répondant aux besoins ! Ce n'est pas un choc des savoirs dont l'Education nationale a besoin mais bien un choc des moyens et des salaires !

Ce plan d'austérité envers l'école publique intervient au lendemain des annonces de Macron d'un plan de 3 milliards pour envoyer des armes en Ukraine ! La CE du SNUDI FO 33 s'oppose à cette politique d'économie de guerre. Elle exige de l'argent pour l'école publique et non pour la guerre ! La Commission exécutive du SNUDI FO 33 réaffirme sa solidarité envers les populations et les travailleurs partout où des conflits existent et continuera d'exiger le cessez le feu immédiat et permanent partout dans le monde ! Plus que jamais, la CE rappelle la revendication : « Pain, Paix et liberté » ! La CE soutient la mobilisation pour l'école en Palestine et appelle les enseignants et AESH à se joindre au rassemblement le 29 mai à 14h devant le Grand Théâtre de Bordeaux.

La CE condamne toutes les dérives liberticides qui criminalisent ceux qui prennent position pour le cessez-le-feu et la répression d'Etat notamment envers la jeunesse mobilisée dans les universités. La CE s'inscrit dans le communiqué de son Union départementale FO et : « réaffirme son exigence du respect intégral des libertés publiques, de la liberté d'expression, de la liberté académique, du droit de manifester, du droit de grève et du droit de se réunir, indissociables du droit de revendiquer ».

**Classes surchargées : 300 postes d'adjoints et 215 de titulaires remplaçants en plus sont nécessaires !**

Pour la rentrée 2024, le gouvernement a décidé la suppression de 650 postes dans le 1<sup>er</sup> degré. En Gironde, cela se traduit par la suppression de 16 postes. La CE revendique l'annulation de toutes les suppressions de postes et la création de postes à hauteur des besoins. La CE du SNUDI FO 33 rappelle sa revendication d'aucune classe à plus de 24 élèves ! En Gironde, 231 écoles du secteur « ordinaire » sont à plus de 24 élèves par classe ! 35 écoles disposant d'une ULIS sont à plus de 24 ! 34 écoles de l'éducation prioritaire REP ont des effectifs de cycle 1 et 3 à plus de 24 ! La CE du SNUDI FO 33 exige la création des 300 postes d'adjoints nécessaires pour que toutes les classes ne dépassent pas les 24 élèves.

La CE dénonce aussi l'état catastrophique du remplacement en Gironde. Du 1<sup>er</sup> septembre 2023 au 1<sup>er</sup> mars dernier, c'est 22 500 demi-journées d'absence qui n'ont pas été remplacées. Cela correspond à 2 journées non remplacées par mois dans chaque école du département ! Pour la CE, c'est 10 % des postes qui devraient être dévolus au remplacement. La CE du SNUDI FO 33 demande la création immédiate des 215 postes de titulaires remplaçants qui manquent !

**Défense de l'enseignement spécialisé et adapté !  
Création des places nécessaires !****Créations de postes d'enseignants spécialisés, de psy-EN et d'AESH !**

La CE du SNUDI FO 33 encourage tous les personnels à se mobiliser en défense de l'enseignement spécialisé et contre l'inclusion scolaire systématique et forcée. Actuellement en Gironde, 451 élèves du 1<sup>er</sup> degré en situation de handicap sont en attente d'une place dans une structure de l'enseignement spécialisé (ITEP, IME...). 63 élèves avec une notification sont en attente d'une place en ULIS. C'est 514 élèves qui ne bénéficient pas de l'enseignement adapté auquel ils ont droit ! Cela se traduit très souvent par des situations de grande souffrance pour ces élèves et pour les personnels qui se retrouvent démunis. La CE du SNUDI FO 33 réclame la création urgente des 76 postes dans les établissements spécialisés et des 6 postes de coordonnateur ULIS permettant de répondre à ces notifications ainsi que le rétablissement de toutes les classes SEGPA.

De plus, la CE porte la revendication d'un RASED complet pour 800 élèves ! Il manque donc en Gironde 111 maîtres E, 122 maîtres G et 70 psychologues ! Autant de postes à créer ! Pour la CE du SNUDI FO 33, l'abandon de la fusion AESH/AED ne peut que renforcer notre exigence d'abandon de l'acte 2 de l'école inclusive.

**Attaque du statut !****Arrêt de la contractualisation ! Création de postes statutaires !**

Alors que le ministre de la Fonction Publique, Stanislas Guerini n'a de cesse d'attaquer notre statut de fonctionnaire notamment par son projet de réforme avec le salaire au mérite, la CE du SNUDI FO 33 reste intransigeante pour la défense de notre statut. Dans ce cadre, la CE du SNUDI FO 33 dénonce la réforme du recrutement des professeurs des écoles, une réforme qui remet en cause le statut ! En effet, cette réforme prévoit que les Master 1, lauréats du concours deviendraient contractuels alternants et non fonctionnaires stagiaires !

Alors que notre statut est attaqué de toute part et déjà fortement mis à mal par PPCR et son arbitraire, le recrutement de personnels contractuels ne cesse d'augmenter dans notre département ! A ce jour, 240 enseignants contractuels exercent dans les écoles de Gironde. La CE du SNUDI FO 33 exige la titularisation de ces contractuels et donc la création des 240 postes d'adjoints statutaires.

**1984-2024 : 40 ans de combats !**

La Commission Exécutive du SNUDI FO de la Gironde se félicite de ces 40 ans de combat.

Le 23 mai 1984, une poignée d'institutrices et d'instituteurs lançait un appel aux enseignants de Gironde pour fonder la section départementale du SNUDI FO : « Instituteurs, nous attendons du syndicat qu'il organise la défense de nos conditions de travail et de rémunération, qu'il combatte pour améliorer la qualité de l'enseignement dispensé aux enfants dans l'école laïque. Nous voulons un syndicat actif, vigilant, indépendant, un syndicat qui soit un instrument efficace d'unité, de défense de la laïcité et de nos revendications. ». Aujourd'hui, le SNUDI FO 33 est le 2<sup>ème</sup> syndicat représentatif des Professeurs des écoles du département et le 1<sup>er</sup> syndicat des AESH.

La CE encourage tous ceux qui veulent résister, revendiquer, reconquérir et qui croient au syndicalisme de terrain à nous rejoindre par l'adhésion et à poursuivre le combat entamé il y a 40 ans.

**Adoptée à l'unanimité des 40 présents**